

Descriptif d'unité d'enseignement (DUE)



1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Improvisation claviers anciens
Code	
Filières, orientations et options	- Master of Arts en interprétation musicale - Maestro al cembalo et direction d'ensembles baroques -
Cours à choix	Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières : Oui
Site	Genève
Niveau du cours (si pertinent)	Si cours annuel : Si cours semestriel :
2. Organisation	
Organisation temporelle	Cours régulier annuel <i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i>
Si cours régulier, minutes hebdomadaires	60
Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre	
Nombre d'étudiant-e-s par groupe	Cours-atelier en moyen effectif (jusqu'à 7 pers.) Cours-atelier en petit effectif (jusqu'à 5 pers.)
Langue(s) d'enseignement	Français
3. Prérequis	
Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	Pas de prérequis
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)	
<ul style="list-style-type: none"> ○ Développer la capacité de maîtriser les techniques d'improvisation, essentielles pour la basse continue et plus généralement pour l'accompagnement de la musique ancienne. ○ Acquérir des compétences pour improviser dans les styles historiques, et mêler l'improvisation à la basse continue et à l'accompagnement. ○ Utiliser des connaissances approfondies en théorie de la musique ancienne pour informer et guider les décisions d'improvisation et d'accompagnement. ○ Développer la capacité de collaborer efficacement avec des solistes et d'autres membres d'ensembles baroques, en synchronisant les approches d'improvisation et d'accompagnement. ○ Intégrer une compréhension des contextes historiques et culturels de la musique ancienne dans la pratique de l'improvisation. 	

5. Contenu et forme de l'enseignement

- Etude des techniques d'improvisation, du XVIe siècle jusqu'au début du XIXe siècle.
- Etude de la diminution au clavier sur des basses et standards baroques en corrélation avec les traités et le répertoire.
- Improviser les principales formes de la musique ancienne (prélude non mesuré, suite de danses, concerto, versets polyphoniques, fugue, etc.). Maîtrise du discours harmonique (en corrélation avec la basse-continue) et contrapuntique.
- Etude du partimento.
- Intégrer l'improvisation à la musique d'ensemble.

6. Modalités d'évaluation et de validation

Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.

TYPE DE VALIDATION

Examen noté

* MODALITÉS D'ÉVALUATION

Prestation artistique

Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne :

Contenu de l'examen (si pertinent) :

COMPOSITION DU JURY

Expert-e externe

Remarque(s) :

7. Modalités de remédiation et de répétition

Possibilité	Remédiation possible <i>La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.</i>
Modalités	La remédiation est ouverte à la demande de l'étudiant-e lorsque la note se situe entre 3,5 et 3,9. La remédiation porte sur l'ensemble de l'examen ou sur les éléments ou compétences jugés les plus faibles. Sa forme et son contenu sont fixés par l'enseignant-e. Dans le cas d'une même unité d'enseignement donnée par plusieurs professeur-e-s, la consultation du ou de la responsable de la filière ou du département est nécessaire.

8. Remarques

9. Bibliographie

10. Enseignant-e-s

Paul GOUSSOT

11. Validation du descriptif

Date de validation	2026
Instance de validation	Coordination de l'enseignement HEM